

5 mai 2014

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une session ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 5 mai 2014 à compter de 19 h en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents Monsieur Michel Picotte, maire et mesdames et messieurs les conseillers suivants :

M. Denis Paquin, conseiller au poste # 1  
Mme Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste # 2  
Mme Josée Desrochers, conseillère au poste # 3  
M. Claude Gingras, conseiller au poste # 4  
M. Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

Est absent : M. Francis Côté, conseiller au poste # 5

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Jacqueline Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

14-05-083 Ouverture de la session (1)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'ouvrir la session à 19 h 00.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-084 Approbation de l'ordre du jour (2)

1. Ouverture de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal  
[3.1](#) Séance ordinaire du 7 avril 2014 (voir point 3.1)
4. Correspondance (copie ci-jointe)
  - 4.1 MRC de Rouville
    - [4.1.1](#) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2013, le 7 mai 2014
    - [4.1.2](#) Projet de Schéma d'aménagement et de développement révisé édicté par le règlement numéro 282-14 et sa résolution numéro 14-04-9289 (copie remise à Mme Pierrette Gendron)
    - [4.1.3](#) Assemblées de consultation sur le Projet de Schéma d'aménagement et de développement révisé édicté par le règlement numéro 282-14
    - [4.1.4](#) Promulgation du Règlement numéro 281-14 modifiant le Règlement numéro 223-06 relatif à la répartition des dépenses de cours d'eau et sa résolution numéro 14-04-9294
    - [4.1.5](#) Approbation d'une demande à Industrie Canada concernant le plan directeur en communication incendie et sa résolution numéro 14-04-9297
    - [4.1.6](#) Séances d'information sur la sécurité incendie dans les bâtiments agricoles, le 30 avril à Saint-Césaire et le 1<sup>er</sup> mai à Marieville et sa résolution numéro 14-04-9298

- [4.2](#) École secondaire Mgr-Euclide-Théberge  
- Demande de participation financière pour le Gala méritas des finissants de l'école Mgr-Euclide-Théberge (150 \$ - 2013)
- [4.3](#) Ville de Saint-Césaire  
- Invitation à participer à la 25<sup>e</sup> édition de l'Omnium de golf qui aura lieu le vendredi 6 juin 2014 au Club de golf de Saint-Césaire
- [4.4](#) Mme Christine Derome, École Jeanne-Mance  
- Demande d'un représentant (conseiller) pour siéger sur le Conseil d'établissement de l'école
- [4.5](#) Société Alzheimer du Haut-Richelieu  
- Invitation à participer à la 8<sup>e</sup> édition « MARCHÉ DE LA MÉMOIRE » dimanche 25 mai 2014 à Saint-Jean-sur-Richelieu et demande une aide financière (copie transmise à M. Michel Picotte)
5. Correspondance (copie et document disponibles sur demande)
- 5.1 Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs  
- Liste des demandes de certificats d'autorisation
- 5.2 Les journées de la culture  
- Invitation à participer aux 18<sup>e</sup> journées de la culture qui auront lieu les 26, 27 et 28 septembre prochain (copie transmise à M. Michel Picotte)
- 5.3 Association locale des personnes handicapées de Chambly et la région  
- Invitation à participer à une soirée souper spectacles qui aura lieu le 6 juin au Centre multifonctionnel de Carignan (copie transmise à M. Michel Picotte)
- 5.4 Handi-Bus  
- Dépôt des États financiers au 31 décembre 2013 (copie transmise à M. Denis Paquin)
- 5.5 Forum Jeunesse Montérégie Est  
- Invitation à participer à la 8<sup>e</sup> édition du Concours Je prends ma place
- 5.6 La Fête des voisins  
- Invitation à participer à la 9<sup>e</sup> édition de la Fête des voisins qui aura lieu le 7 juin prochain
- 6.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 6.1.1 Approbation des comptes et salaires (voir point 6.1.1)
- [6.1.2](#) Dépôt des états des revenus et dépenses ainsi que des états comparatifs de la Municipalité pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2014 (article 176.4 C.M) (voir point 6.1.2)
- [6.1.3](#) Dépôt des indicateurs de gestion 2013 (voir point 6.1.3)
- [6.1.4](#) Prix reçu de Logimax pour l'achat de 2 d'ordinateurs (serveur et pc loisir) (voir point 6.1.4)
- [6.1.5](#) Amender la résolution numéro 14-03-041 afin de nommer Mme Pierrette Gendron, directrice générale adjointe, relativement à l'autorisation pour enchérir et acquérir les immeubles à être vendus pour défaut de taxes municipales (voir point 6.1.5)
- 6.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE
- [6.2.1](#) Rapport de M. Kevin Robinson, directeur du service de sécurité incendie (voir point 6.2.1)
- 6.3 TRANSPORT
- [6.3.1](#) Prix reçu de Excavation Claude Guertin inc pour le remplacement de deux regards-puisards sur la rue Girard et rapport de Mme Pierrette Gendron (voir point 6.3.1)
- [6.3.2](#) Prix reçu de Excavation Claude Guertin inc pour le rechargement des accotements et rapport de Mme Pierrette Gendron (voir point 6.3.2)
- [6.3.3](#) Prix reçu de Les Entreprises Masyna inc pour le fauchage des levées de chemin et rapport de Mme Pierrette Gendron (voir point 6.3.3)
- 6.3.4 Mandat à l'arpenteur pour déterminer l'emprise du rang de la Côte-Double – Côté sud-ouest entre la descente de la Côte-Double et la limite municipale (Marieville)

- 6.4 HYGIÈNE DU MILIEU
- [6.4.1](#) Autorisation des travaux de remplacement du ponceau de la Branche 8 du Ruisseau de la Branche du Rapide qui traverse la descente de la Côte-Double et rapport de Mme Pierrette Gendron (voir point 6.4.1)
- 6.4.2 Demande de permis à la MRC pour le remplacement du ponceau de la Branche 8 du Ruisseau de la Branche du Rapide
- [6.4.3](#) Vérification du débitmètre au poste de surpression d'eau potable et de la vanne de remplissage au réservoir d'eau (voir rapport de Mme Pierrette Gendron au point 6.4.3)
- 6.5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 6.6 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- [6.6.1](#) Demande de dérogation mineure à l'égard du lot 1 714 106 concernant la marge latérale d'un bâtiment accessoire détaché (voir point 6.6.1)
- 6.6.2 Autorisation à réparer la fissure dans le solage à l'arrière du Centre communautaire Charles-D'Auteuil (prévue au budget)
- 6.7 LOISIRS ET CULTURE
- [6.7.1](#) Demande de M. Jacques Tremblay, citoyen, pour avoir l'autorisation d'inscrire son fils au hockey 4 contre 4 qui se donne à Granby et ce par la signature d'une entente à intervenir entre la Ville de Granby et la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir (voir point 6.7.1)
- 6.7.2 Embauche du personnel de camp de jour estival 2014 (document sera remis le 5 mai 2014)
- 6.8 FRAIS DE FINANCEMENT
7. Affaires commencées
8. Période de questions
9. Documents d'information (copie ci-jointe)
10. Documents d'information (copie et document disponibles sur demande) :
- UMQ, Communiqués du 22 au 23 avril 2014
  - Infolettre Inter Action Express, 29 avril 2014
11. Offres de services (copie et document disponibles sur demande) :
12. Affaires diverses
13. Clôture de la session

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé et que tout autre sujet d'intérêt public puisse être ajouté à la rubrique "Affaires diverses".

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-085

Adoption du procès-verbal (3.1)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2014 soit et est adopté tel qu'il a été rédigé;

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-086 Participation financière pour le Gala Méritas des finissants de l'école Mgr-Euclide-Théberge (4.2)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'accorder un montant de 150 \$ à la direction de l'école Mgr-Euclide-Théberge afin que celle-ci puisse remettre à des finissants une bourse pour souligner l'excellence de ces élèves dans différents domaines lors du Gala Méritas, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste comptable numéro 02-190-01-971 du budget 2014 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-087 Participation au Tournoi de golf de la Ville de Saint-Césaire (4.3)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'inscrire 2 personnes pour participer à la 25<sup>e</sup> édition de l'Omnium de golf de la Ville de Saint-Césaire qui aura lieu le vendredi 6 juin 2014 au Club de golf de Saint-Césaire et que les profits seront versés à des organismes de leur communauté.

Il est également **résolu** d'affecter un montant 250 \$ à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-190-01-971 et d'engager cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-088 Nomination de monsieur Denis Paquin, conseiller, pour siéger au Conseil d'établissement de l'école Jeanne-Mance (4.4)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de nommer monsieur Denis Paquin, conseiller, pour siéger au Conseil d'établissement de l'école Jeanne-Mance à compter de septembre 2014.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-089 Aide financière de 100 \$ à la Société Alzheimer du Haut-Richelieu (4.5)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'accorder une aide financière de 100 \$ à la Société Alzheimer du Haut-Richelieu dans le cadre d'une « Marche de la mémoire » qui aura lieu le dimanche 25 mai à Saint-Jean-sur-Richelieu dans le cadre de sa campagne triennale de financement 2013-2016 intitulée « L'Espoir de guérir la maladie d'Alzheimer... il faut que ça marche ».

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-090 Approbation des comptes et salaires payés (6.1.1)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

<b>Listes préliminaires à l'émission des chèques</b>	<b>no. 2014-05-001 : 15 204,90 \$</b>
	<b>no. 2014-05-002 : 57 043,58 \$</b>
	<b>no. 2014-05-003 : <u>322,52 \$</u></b>
<b>Total des comptes à payer :</b>	<b>72 571,00 \$</b>

SALAIRES PAYÉS		
# PAYE	PÉRIODE	MONTANT
14	30-03-14 au 05-04-14	7 993,33
15	06-04-14 au 12-04-14	4 653,10
16	13-04-14 au 19-04-14	4 777,86
17	20-04-14 au 26-04-14	7 674,96
	<u>TOTAL</u>	25 099,25

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Dépôt des états des revenus et des dépenses ainsi que des états comparatifs de la Municipalité pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2014 (6.1.2)

La directrice générale dépose, conformément aux dispositions de l'article 176.4 du Code municipal, les états des revenus et dépenses de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir ainsi que les états comparatifs portant sur les revenus et dépenses prévues au budget et celles effectuées pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2014.

14-05-091 Dépôt du rapport des indicateurs de gestion 2013 (6.1.3)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'approuver le rapport sur les indicateurs de gestion 2013, préparé et déposé par madame Jacqueline Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, à cette séance, lequel rapport sera transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, conformément à l'article **17.6.1 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire**.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-092 Achat de deux ordinateurs (serveur et pc loisirs) chez Logimax (6.1.4)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'acheter deux ordinateurs chez Logimax pour remplacer le serveur et celui du poste des loisirs.

Il est également **résolu** d'engager une dépense de 2 500 \$ aux postes 02-130-01-701 et 02-701-90-701.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-093 Amender la résolution numéro 14-03-041 « Autorisation pour acquérir les immeubles à être vendus pour défaut de taxes municipales » (6.1.5)

Sur proposition de Mme Thérèse L. D'Amours, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'amender la résolution numéro 14-03-041 par ce qui suit « d'autoriser madame Pierrette Gendron, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à enchérir et à acquérir, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, les immeubles à être vendus à l'enchère publique pour défaut de paiement de taxes par la Municipalité régionale de comté de Rouville le jeudi 12 juin 2014.

Que les offres faites par la directrice générale adjointe pour l'acquisition de ces immeubles, s'il y a lieu, ne devront couvrir que les taxes municipales et scolaires, intérêts et frais, plus les frais subséquentement engagés ».

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-094 Engagement de madame Zoé Bourgeois, comme pompière pour une période d'essai de 3 mois (6.2.1)

Sur proposition de Mme Thérèse L. D'Amours, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'engager madame Zoé Bourgeois, comme pompière pour une période d'essai de 3 mois.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-095 Achat d'une tablette/bloc-notes électronique pour le service des incendies (6.2.2)

Sur proposition de Mme Thérèse L. D'Amours, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'autoriser l'achat d'une tablette/bloc-notes électronique pour les visites de prévention et autres tâches pour le service des incendies et d'engager une dépense de 1 525 \$ prévue au poste budgétaire 02-220-01-701.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-096 Remplacement de deux regards-puisards sur le rue Girard (6.3.1)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** de remplacer les deux-puisards aux endroits suivants :

- Intersection de la rue Girard et Chenette;
- Rue Girard vis-à-vis de l'école Jeanne-Mance où est situé l'arrêt d'autobus.

Il est également **résolu** de retenir les services de l'entrepreneur Excavation Claude Guertin inc. pour les réparer et d'engager une dépense n'excédant pas 7 000 \$.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-097 Rechargement des accotements (6.3.2)

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de retenir les services de l'entrepreneur Excavation Claude Guertin inc. pour exécuter les travaux de rechargement d'accotement sur une partie des chemins Saint-François et Côte-Double et d'engager une dépense de 6 000 \$ au poste 02-320-01-521.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-098 Fauchage des abords de chemins par les Entreprises Masyna (6.3.3)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'engager l'entrepreneur « Entreprises Masyna » pour effectuer le fauchage des abords de chemins en 2014 et d'affecter un montant de 4 500 \$ à même les crédits disponibles au poste comptable numéro 02-320-01-521 du budget 2014 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-099 Mandater l'arpenteur Daniel Bérard pour le piquetage d'une partie du rang de la Côte-Double (6.3.4)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** de mandater monsieur Daniel Bérard, de la firme d'arpentage Bérard Tremblay, pour le piquetage du rang de la Côte-Double à partir de l'intersection du rang et de la descente de la Côte-Double jusqu'à la limite territoriale de Marieville et d'engager une dépense de 3 450 \$ prévue au poste budgétaire 23-042-00-411

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-100 Autorisation de faire exécuter des travaux de remplacement du ponceau de la Branche 8 du Ruisseau de la Branche du Rapide traversant le chemin de la descente de la Côte-Double (6.4.1)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'autoriser les travaux de remplacement du ponceau de la Branche 8 du Ruisseau de la Branche du Rapide traversant le chemin de la descente de la Côte-Double à la hauteur du numéro civique 77.

Il est également **résolu** d'engager une dépense de 21 000 \$ prévue au poste budgétaire 02-320-01-521.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-101 Demande de permis à la MRC de Rouville pour le remplacement du ponceau de la Branche 8 du Ruisseau de la Branche du Rapide sur la descente de la Côte-Double (6.4.2)

**Considérant** les conclusions de l'étude hydrologique et hydraulique afin de dimensionner le ponceau de la Branche 8 du Ruisseau de la Branche du Rapide sur la descente de la Côte-Double;

**En conséquence**, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par M. Nicolas Beaulne et **résolu** de demander un permis, au coût de 100 \$, à la MRC de Rouville, ayant juridiction des cours d'eau, pour le remplacement du ponceau de la branche 8 du Ruisseau de la Branche du rapide traversant le chemin de la descente de la Côte-Double à la hauteur du numéro civique 77.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-102 Vérification du débitmètre au poste de surpression d'eau potable et de la vanne de remplissage au réservoir d'eau (6.4.3)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** de faire vérifier à chaque année le débitmètre au poste de surpression au 177 chemin du Vide et la vanne de remplissage au réservoir d'eau au 180, rang de Fort-Georges et ce, conformément au *Règlement sur la qualité de l'eau potable*.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-103 Accord à la dérogation mineure numéro 214-01 pour le lot 1 714 106 pour la marge latérale d'un bâtiment accessoire détaché (6.6.1)

**Considérant** que monsieur David Lamothe a présenté au Comité consultatif d'urbanisme une demande de dérogation mineure, numéro 214-01, concernant la marge latérale de son garage à 1,43 mètre;

**Considérant** qu'à l'article 12.2.1.4 du Règlement d'urbanisme numéro 381-07 la marge latérale minimale est de 2 mètres;

**Considérant** qu'en février, lors de la confection du certificat de localisation par Daniel Bérard, arpenteur-géomètre, il a été montré que le terrain est plus étroit que sur le plan de la rénovation cadastrale et qu'une erreur s'était produite;

**Considérant** que le Comité consultatif d'urbanisme recommande, par sa résolution numéro CCC-04-01, d'accorder une dérogation mineure pour le lot 1 714 106;

**Pour ces motifs**, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par M. Nicolas Beaulne et **résolu** que le Conseil municipal accorde la dérogation mineure numéro 214-01 pour le lot 1 714 141 concernant la marge latérale du garage de 1,43 mètre au lieu de 2 mètres prévue à l'article 12.2.1.4 du Règlement d'urbanisme numéro 381-07 de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-104 Autorisation de faire réparer la fissure dans le solage du Centre communautaire Charles-D'Auteuil (6.6.2)

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de retenir les services de Injection Tomassini pour faire réparer la fissure dans le solage au Centre communautaire Charles-D'Auteuil et d'engager une dépense de 1 000 \$ prévue au poste budgétaire 02-701-20-522.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-105 Demande de M. Jacques Tremblay, citoyen, pour avoir l'autorisation d'inscrire son fils au hockey 4 contre 4 à Granby (voir point 6.7.1)

**Considérant** que le Conseil municipal a pris connaissance de la demande de monsieur Jacques Tremblay concernant l'inscription de son fils au hockey d'été 4 contre 4 à Granby;

**Considérant** que la Municipalité subventionne un montant de 80 \$ sur les inscriptions des jeunes qui jouent au hockey mineur à Marieville et région;

**Considérant** que la Ville de Granby est située en dehors de la région établie par le hockey mineur et qui compose le bassin de joueurs éligibles aux clubs élites;

**Pour ces motifs**, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par M. Nicolas Beaulne et **résolu** de ne pas adhérer à l'entente avec la Ville de Granby et son service de loisirs.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-106 Embauche du personnel pour le camp de jour 2014 (6.7.2)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'engager le personnel suivant pour le camp de jour 2014 :

- **Audrey Malette, coordonnatrice;**
- **Laurence Richard, animatrice;**
- **Raphaël Legault, animateur;**
- **Mickaël Couture, animateur;**
- **Kim St-Georges, animatrice;**
- **Anne-Marie Côté, service de garde;**
- **Amélie Gaudreault, service de garde.**



Il est également **résolu** que la rémunération est prévue dans un document établissant les salaires.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Période de questions pour le public (8)

Une personne est présente lors de la période de questions prévue à cette fin.

14-05-107 Aménagement du local « Service de garde » au sous-sol du Centre communautaire Charles-D'Auteuil (12.1)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de réaménager le local « Service de garde » au sous-sol du Centre communautaire Charles-D'Auteuil et d'acheter des chaises soit 10 chaises basses et 12 chaises adultes pour ce local.

Il est également **résolu** d'engager une dépense de 1 500 \$ pour ce réaménagement.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-108 Établir le tarif du kilomètre pour le déplacement des membres du conseil et le personnel de la municipalité (12.2)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que le tarif de référence qui s'applique à compter du 5 mai 2014 est de 0,55 \$ et correspond à un prix de référence du litre de l'essence ordinaire à la pompe de 1,40 \$ et 1,449 \$. Par la suite, le tarif du kilomètre remboursé est ajusté trimestriellement sur la base du prix moyen de l'essence ordinaire pour la région de la Montérégie établi par la Régie de l'énergie du Québec pour le mois précédant le début de chaque trimestre. Pour chaque variation de 0,05 \$ le litre de ce prix moyen, le tarif du kilomètre remboursé est augmenté ou diminué, selon le cas, de 0,01 \$ du kilomètre. À titre indicatif, les tarifs du kilomètre remboursés pour des prix moyens de l'essence ordinaire à la pompe variant entre 1,00 \$ à 2,049 \$ le litre sont indiqués à l'annexe « A »; jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

14-05-109 Clôture de la session (13)

Sur proposition de Mme Thérèse L. D'Amours, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** que la session soit et est clôturée à 20 h 20.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

\_\_\_\_\_  
le maire

\_\_\_\_\_  
la directrice générale et  
secrétaire-trésorière